



MARGUERITE INFO

Le magazine de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

N°181 - JANVIER 2018



PRIX : 3 €

Merci de mettre cette revue à disposition des personnels

www.dondusanglpo.fr - Facebook : Don du sang La Poste - Orange

Plaquette réalisée en partenariat avec le COGAS* de La Poste, le Groupe Orange et le CCUES d'Orange (*COGAS : instance qui réunit les représentants de La Poste, des organisations syndicales et des associations de personnel de La Poste, définit les orientations de la politique des activités sociales de l'entreprise).





ÉDITO DE MICHEL MONSELLIER

Bonjour à Tous,

La nouvelle année qui commence sera fortement chargée en activités, et ce, dans tous les domaines :

- Révision de la loi sur la Bioéthique en prenant attention de ne pas laisser s'infiltrer des pratiques qui constitueraient des prémices à la rémunération du don d'éléments issus du corps humain
- Poursuite des actions de promotion et de sauvegarde du système éthique, notamment sur la traçabilité des produits sanguins et des médicaments dérivés du sang importés
- Intensification de la communication vers les salariés de nos deux entreprises La Poste et Orange grâce aux nouveaux outils de communication mis à la disposition des associations : stand 3x3m / nappes / roll-up de table / tablettes numériques...
- Actions de partenariat avec les autres associations de La Poste ou d'Orange
- Poursuite de la redynamisation des associations...

Toutes ces actions ne pourront être menées que grâce à l'engagement des bénévoles de terrain que je remercie pour le travail qu'ils accomplissent confirmant l'Union Nationale comme première association française de donneurs de sang.

Ces actions ne pourraient être conduites sans le soutien indéfectible de nos deux entreprises, soutien réaffirmé par leurs dirigeants dans cette revue : Monsieur Philippe

WAHL, PDG du Groupe La Poste et Monsieur Jérôme BARRÉ, DRH du Groupe Orange.

Pourtant, 2017 aura déjà été riche en événements :

- Congrès national axé sur l'Éthique qui s'est tenu début juin à STRASBOURG et qui a réuni 380 participants
- Actions auprès de Parlementaires pour les sensibiliser à l'éthique du don bénévole et aux attaques provenant de laboratoires étrangers
- Participation à différentes émissions sur ARTE ou France 2, sans oublier les articles parus dans les médias nationaux et régionaux
- Relance d'associations en sommeil : ALPES de HAUTE PROVENCE / MAYENNE / OISE
- Manifestations internes ou externes...

MERCI À TOUS des actions menées en vue de sensibiliser en permanence les postiers, les télécommunicants ou le grand public pour collecter les produits sanguins, organes ou cellules vitales pour nos concitoyens malades.

Je sais que vous allez attaquer à bras le corps cette nouvelle année et vous en remercie par avance.

BONNE ANNÉE 2018

Michel MONSELLIER

Président de l'Union nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

MARGUERITE INFO

Magazine d'information de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

Adresse : 8 rue Brillat Savarin, 75013 Paris
Tél : 01 48 42 10 09 - Fax : 01 48 42 10 59
Mail : contact@dondusanglpo.fr
N°ISSN : 1664-2106

Directeur de la publication : Michel Monsellier
Rédacteur : Michel Monsellier
Réalisation et impression : TCH Réalisation

www.dondusanglpo.fr

LES VŒUX DE PHILIPPE WAHL ET JÉRÔME BARRÉ

P.5



LA VIE DE L'UNION

P.6



Parc Astérix



La Parisienne



Collecte de sang
à Wissous



Départ de la
Gale du CTSA



Célébrations des
commémorations



Rencontre au Ministère
des Solidarité et de la Santé

SUPER DONNEUR EN VACANCES !!!

P.26

DOSSIER

P.30

LES ENJEUX DE LA RÉVISION DE LA LOI SUR LA BIOÉTHIQUE



EN BREF

P.40

Les cas déclarés d'hépatite E multipliés par 10 en Europe • Grossesses : le nombre de décès des mères a diminué d'un tiers en 10 ans • Nominations

VIE DES ASSOCIATIONS

P.42



50

REVUE
DE PRESSE

58

VOUS
ABONNER

59

NOUS
SOUTENIR

LES VŒUX DE PHILIPPE WAHL



La Poste contribue au bien-être collectif car elle est créatrice de lien social et d'échanges depuis plus de 500 ans.

L'engagement, l'attention portée à son prochain... sont autant de valeurs que nous partageons avec vous.

Et nous plaçons tous l'humain au centre de notre action.

Vous œuvrez au quotidien pour assurer un bien-être collectif au même titre que La Poste se développe et se transforme pour continuer à être présente pour tous, partout, et tous les jours.

Comme La Poste, vous évoluez dans un environnement qui subit de profondes mutations. Et comme La Poste, vous avez choisi d'aller de l'avant et de relever le défi !

Grâce à la générosité des donneurs de sang et aux 40 000 collectes mobiles organisées par l'Etablissement Français du Sang (EFS), vous contribuez à soigner un million de malades par an.

Dans cette vaste organisation, l'Union nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange avec ses 120 000 adhérents et ses 1 350 animateurs postiers et télécommunicants constituent un acteur clé. Sachez que La Poste toute entière est à vos côtés.

Aussi, à l'occasion de cette nouvelle année, recevez tous mes vœux de bonheur et de réussite dans la réalisation vos projets.

Et comme le dit si bien Michel Monsellier, votre président, merci de continuer à faire en sorte que, grâce à vous, « les patients ne manquent de rien ».

Philippe Wahl
PDG du Groupe La Poste

LES VŒUX DE JÉRÔME BARRÉ



S'engager pour les autres

Je souhaite saluer les femmes et les hommes d'Orange et de La Poste qui s'engagent au quotidien pour les autres, pour le don ou la collecte de sang, mais aussi dans bien d'autres domaines. Ils portent des valeurs de solidarité et d'entraide qui nous sont si chères.

S'engager pour les autres, c'est consacrer une heure, une journée, un mois aux autres. Les salariés d'Orange sont engagés pour l'éducation, la santé, l'aide à l'insertion des jeunes ou l'aide aux femmes en précarité. Ils accompagnent des jeunes élèves au collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur. Ils effectuent des missions plus longues de mécénat de compétences dans une association reconnue par la Fondation Orange.

S'engager pour les autres, c'est parfois plus simplement consacrer huit minutes de son temps aux autres. Huit minutes, c'est le temps qu'il faut pour donner son sang. Et cela nous concerne tous. En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Grâce aux bénévoles de l'association, nous organisons des collectes mobiles dans nos entreprises et nous permettons ainsi à tous les salariés de donner leur sang, en rapprochant les centres de collecte des donneurs potentiels.

C'est à nous de permettre à chacun de continuer à s'engager pour les autres. En facilitant par exemple l'organisation de collecte mobile sur le lieu de travail, dans l'entreprise. Ou en s'impliquant dans le mouvement associatif du Don de sang. Car là aussi, nous avons besoin d'animateurs pour organiser les collectes.

Plus que tout autre, le don de sang est un engagement qui me tient à cœur. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui s'engagent de manière régulière, en organisant les collectes de sang ou de manière plus ponctuelle, mais toute aussi importante, pour donner leur sang. Car ces dons permettent de soigner un million de malades chaque année. Chaque don peut sauver une vie.

Je vous souhaite une très belle année 2018.

Jérôme Barré
Président Général de l'Union pour Orange

JOURNÉES DE CONVIVIALITÉ DE LA POSTE

La DNAS (Direction Nationale des Activités Sociales) de La Poste, organise chaque année des « journées de convivialité » destinées à offrir un moment festif aux postiers. Ceux-ci bénéficient d'une entrée à tarif réduit pour toute la journée et d'un goûter convivial en famille.



C'est lors de cette pause qu'ils rencontrent les associations volontaires venues les informer et les sensibiliser à leurs différentes activités.

Le 16 septembre, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX tiennent un stand d'information au parc d'attraction BAGATELLE situé dans le Pas-de-Calais ; cette journée est réservée aux postiers des Hauts de France et de Normandie.

Le 15 octobre, la même opération est organisée au Parc Astérix pour les postiers d'Île de France.

Pendant ces deux journées, plusieurs contacts sont pris afin d'organiser de futures opérations.



COURSE
LA PARISIENNE
10 SEPTEMBRE



Le 10 septembre, la DNAS, menée par Marie SAADI-MERCIER, organise la participation des postières à la course « La Parisienne » destinée à collecter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein; cette manifestation annuelle rassemble plus de 40 000 femmes qui parcourent un circuit de 7 km.

Plus de 300 participantes, venues de tout le territoire, se rassemblent sur le stand de La Poste pour prendre un petit déjeuner avant le départ de la course.

Elles sont accueillies par la DNAS, l'ASPTT et Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX qui tiennent un stand d'animation sur le don du sang.

Après la mise en forme, séance d'échauffement avant la photo de groupe.

Puis, tout le monde quitte le stand pour rejoindre la ligne de départ qui s'effectue en plusieurs vagues.

Après la course, toutes les participantes rejoignent le stand pour une pause de récupération marquant la fin de la manifestation.



COURSE LA PARISIENNE 10 SEPTEMBRE



JOURNÉE SUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Didier LAJOINIE, Directeur de la DNAS organise le 21 septembre, au siège de la Poste l'opération « LUMIÈRE SUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF POSTAL » destinée à mieux faire connaître les associations et leurs activités aux postiers.



Présidee par Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste, et Sylvie FRANÇOIS, DRH du Groupe, cette manifestation se déroule en deux parties :

- Des conférences, dans l'amphithéâtre, regroupant des témoignages de bénévoles investis dans les associations (Catherine KHAOUS, notre présidente de la Marne) et de « professionnels de l'associatif », notamment le président d'honneur de France Bénévolat, avec lequel La Poste signe un contrat destiné à aider les associations pour recruter de nouveaux bénévoles
- Des stands d'information tenus par les associations (Joëlle DUFFOUX et Henry MONTAGNE pour l'Union)

Malheureusement, très peu de participants sont venus sur les stands.

Ce type d'opération sera démultiplié en région dans le courant de l'année.

COLLECTE DE SANG À LA PIC DE WISSOUS (91)

Le 7 décembre, la PIC (Plateforme Industrielle du Courrier) de WISSOUS (91) organise une collecte de sang dans ses locaux alors qu'une telle opération avait été abandonnée depuis plusieurs années.

Début 2017, Frédérique BOVOT, Responsable Sociale et Environnementale de la plateforme contacte Michel MONSELLIER afin d'étudier la possibilité de relancer une collecte de sang.

L'EFS local ne voulant pas se déplacer au regard du faible nombre de donneurs enregistrés lors de la dernière collecte, Michel MONSELLIER contacte le Docteur Rachid DJOUDI, Directeur de l'EFS Île de France qui donne son aval.

Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX se rendent sur les lieux avec les responsables locaux de l'EFS qui annoncent qu'il faut au moins 70 donneurs pour que cette collecte puisse voir le jour → le ton est donné.

Grâce à l'opiniâtreté des animateurs tant de la PIC que de l'Union, plusieurs séances de pré inscriptions sont organisées les 3 octobre, 6 et 30 novembre ; les bénévoles recueillent les coordonnées de 80 volontaires → la collecte aura lieu !!!

Le jour J, de 10h30 à 15h30, 91 candidats au don se succèdent dans la salle dédiée accueillis par les bénévoles et le personnel de l'EFS : 2 médecins / 4 infirmières / deux secrétaires et le personnel chargé de la collation.

Au final, 66 donneurs -dont 25 nouveaux- peuvent donner permettant ainsi la programmation de deux nouvelles collectes en 2018.

Un Grand MERCI à l'ensemble de l'équipe de management et à toutes les personnes qui se sont présentées.



DÉBAT ÉTHIQUE



Le 19 septembre, sur invitation de Pierre CORDERO, Président Général Honoraire, et de Jean-Philippe VANNOT, Michel MONSELLIER intervient devant les membres du COLIDRE (anciens cadres stratégiques d'Orange) afin de présenter les enjeux éthiques du don de soi, notamment en matière de rémunération rampante du don.

En fin de séance, de nombreuses questions fusent pour essayer de comprendre les raisons de cette évolution



CONSEIL NATIONAL

Les 5 et 6 octobre, Michel MONSELLIER réunit les administrateurs du Conseil National au siège de l'Union afin de préparer les actions à venir.

Le jeudi est plus particulièrement consacré aux travaux en commissions et à leur restitution.

L'après-midi, les participants planchent sur l'avenir de l'Union compte-tenu des incertitudes pesant sur le renouvellement et le rajeunissement des bénévoles.

Les jeunes et les membres du CN préparent les actions de communication pour les six mois à venir.

Le vendredi, le Professeur Olivier GARRAUD, nouveau Conseiller Médical de l'Union, présente les enjeux actuels de la transfusion sanguine faisant naître de nombreuses questions de l'auditoire.

En deuxième partie de matinée les administrateurs préparent et votent le budget prévisionnel 2018, budget qui sera présenté aux entreprises La Poste et Orange.



DÉPART DE LA GÉNÉRALE ANNE SAILLIOL, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CTSA (CENTRE DE TRANSFUSION DU SERVICE DES ARMÉES).

Le 7 septembre, Michel MONSELLIER se rend à l'Hôpital PERCY de CLAMART, siège du CTSA.



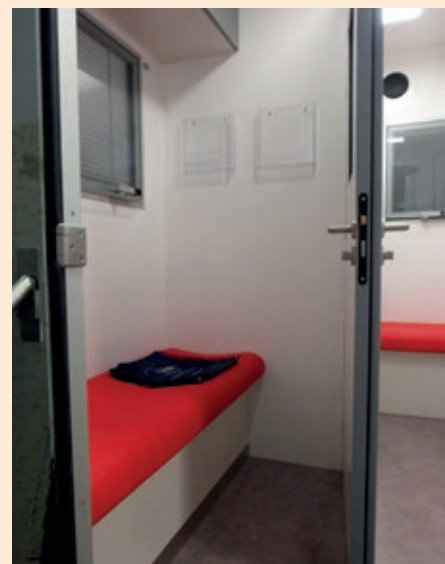
Le CTSA est l'équivalent pour les armées de l'EFS pour les civils ; son rôle est de collecter des produits sanguins dans les centres militaires du territoire, et de les préparer en vue de transfusion des militaires en opération (un article complet sera présenté dans un prochain numéro).

La Générale est en poste depuis plusieurs années et va prendre le commandement du service de recherches des Armées.

Après les discours de félicitations et de remerciements, les participants peuvent inaugurer le nouveau camion de prélèvement qui sillonnera les routes de France afin d'aller au-devant des donneurs.

Ce camion nouveau modèle est très pratique et respecte toutes les espaces et contraintes de prélèvement ; pourvu que l'EFS s'en inspire afin de renouveler ses matériels vieillissants et de collecter au plus près du terrain.





FOYER DE CACHAN

Le 12 octobre, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX sont invités à inaugurer le Lycée Technique Robert KELLER créé au cœur du Foyer de CACHAN.

Le Foyer de CACHAN a été créé en 1898 pour accueillir et accompagner les orphelins des PTT. La mission du Foyer a évolué par la création d'unités pédagogiques découlant sur un contrat avec l'Éducation Nationale.

Au fil des années, le succès et l'utilité de cette structure se sont développés, et en 2015, le Foyer a construit des logements destinés aux étudiants dont des postiers et des télécommunicants.

Après une visite de l'atelier électromécanique, Françoise ESLINGER, Présidente du Foyer, invite Jérôme BARRÉ, DRH du Groupe Orange, à couper le ruban d'inauguration et à dévoiler la plaque commémorative de Robert KELLER dont le lycée technique portera dorénavant le nom. Trois autres filières

sont présentes au lycée : les métiers d'aide à la personne, les métiers de la sécurité, et les métiers de la vente commerciale.

Robert KELLER était ingénieur des PTT pendant la deuxième guerre mondiale et a créé le réseau K, système de télécommunications qui interceptait les communications des allemands entre PARIS et BERLIN, ce qui permettait d'informer les alliés et les résistants sur les projets de l'occupant et de riposter en conséquence.

Robert KELLER a été capturé par l'ennemi et déporté sans jamais dévoiler les noms de ses collaborateurs, ce qui a permis au réseau, même après son arrestation, de continuer à fonctionner.

Il est mort en déportation et ses enfants ont été accueillis au Foyer.

Avant le cocktail, Françoise ESLINGER passe la parole aux élèves de la filière commerciale à l'origine de la création d'un timbre qui est vendu localement.



COMMÉMORATIONS

LIBÉRATION DE PARIS

Le 25 août, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX participent à la commémoration de la Libération de PARIS du 25 août 1944, sous la présidence de Monsieur Philippe BAJOU, Secrétaire Général du Siège de La Poste.

Monsieur BAJOU, après les sonneries réglementaires, retrace l'épopée des libérateurs et les actions spécifiques menées par les employés des PTT résistants qui ont contribué à libérer PARIS de ses occupants.

Après le dépôt de gerbes devant la stèle commémorative et le salut aux drapeaux, les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 1918

Au siège de La Poste :

Le 13 novembre, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX sont invités par Monsieur Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste, à commémorer l'armistice de la première guerre mondiale le 11 novembre 1918.

Monsieur WAHL énumère les souffrances endurées par les poilus pendant les quatre années de conflit, notamment dans des combats meurtriers comme « Le Chemin des dames » en 1917.

Il rappelle qu'Augustin-Alphonse Marty, Inspecteur Général des PTT a créé « les secteurs postaux (SP) » identifiant les différents sites d'où partaient et arrivaient les courriers entre les poilus et leurs familles contribuant à sauvegarder le moral des troupes.

Un timbre spécifique lui est dédié ce jour du 13 novembre.

Après les cérémonies réglementaires, les discours et les dépôts de gerbes, Monsieur WAHL invite les participants à un pot de réconfort.



Au Ministère de l'Économie et des Finances

Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances, invite les services du Ministère et les représentants de l'Union - Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX DUFFOUX accompagnée de Cécile VANDAMME, Cheffe du Cabinet-Communication de la Direction Générale des Finances Publiques – à commémorer l'armistice de 1918, dans la cour d'Honneur de Bercy.

Après le défilé depuis les bureaux ministériels, les participants se retrouvent devant les monuments aux morts de toutes les guerres sur lesquels figurent les noms des employés du Ministère tombés au champ d'honneur.

La cérémonie est animée par la musique de la RATP et les élèves de l'école d'Audincourt de Paris 13. Ceux-ci déposent des bouquets et ravivent des bougies au pied des stèles avant d'entonner La Marseillaise. Le Ministre engage un discours à destination des enfants leur rappelant que sans les sacrifices de leurs aînés nous ne serions probablement pas là, et en leur demandant de réfléchir aux comportements de solidarité entre les peuples, seule garante d'une liberté pérenne.

Après les dépôts de gerbes, les élèves entonnent l'Hymne Européen, avant que le Ministre ne salue les drapeaux et vienne discuter avec les participants.



RAVIVAGE DE LA FLAMME DU SOUVENIR SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Le 15 novembre, sur invitation de René DUCLOS, Président de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des PTT (ACVG PTT), Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX participent au ravivage de la flamme du Souvenir sous l'Arc de Triomphe, en présence de Monsieur Didier LAJOINIE, Directeur de la DNAS, et de Madame Edith CRESSON, ancienne Premier Ministre.

Quatre associations d'anciens combattants ou d'associations civiles, rendent hommage au soldat inconnu et aux victimes de toutes les guerres.

La cérémonie, ordonnancée par les bénévoles de l'association de sauvegarde de la flamme, commence par un défilé partant de l'avenue des Champs Élysées jusqu'à l'Arc de triomphe où les participants sont installés de chaque côté du mémorial.

La musique de la Police Nationale accompagne le déroulement de la manifestation en jouant les sonneries réglementaires et divers standards militaires. Les présidents d'association et la Ministre ravivent la flamme et déposent des gerbes avant de signer le livre d'or.





RENCONTRE AU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Le 10 octobre, les représentants de l'Union et de la Fédération sont reçus au Ministère des Solidarités et de la Santé en vue d'évoquer les sujets qui les préoccupent.

Le Professeur Lionel COLLET, Conseiller Spécial de la Ministre et Nicolas LABRUNE, Conseiller Technique, accueillent les participants - Michel MONSELLIER, Joëlle DUFFOUX, Bernard BIRONNEAU et Yannick CHEREL – afin d'évoquer l'ordre du jour :

- La promotion et la sauvegarde de l'éthique du don basée sur le Bénévolat, le Volontariat, l'Anonymat et le Non-Profit tant dans le domaine du don du sang que dans le domaine d'autres dons d'éléments issus du corps humain, notamment de gamètes.
- La situation transfusionnelle en France et l'autosuffisance en « produits sanguins » de toutes natures
- L'ouverture du marché du « plasma à finalité transfusionnelle dans la production duquel intervient un processus industriel » et ses impacts tant en termes d'éthique que d'équilibre

financier pour l'EFS. Quelles obligations de traçabilité mettre en œuvre pour s'assurer de l'éthicité des médicaments entrant sur le territoire

- La situation conflictuelle entre l'EFS et le LFB préjudiciable au développement des opérateurs nationaux au bénéfice de multinationales
- La révision de la loi sur la Bioéthique de 2011
- Le retour au don du sang des personnes ayant été transfusées
- La reconnaissance des associations de donneurs de sang comme associations représentatives des usagers du système de santé
- L'avenir de l'INTS

Les sujets sont analysés les uns après les autres, certains étant renvoyés vers la Direction Générale de la Santé.

Un entretien qu'il conviendra de renouveler début 2018 afin de suivre les dossiers n'ayant pu trouver une réponse immédiate.



CONVENTION D'OVIÉDO



Les 24 et 25 octobre, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX, participent au colloque de célébration des 20 ans de la Convention d'Oviédo portant sur « Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine » ; cette manifestation est organisée par le Conseil de l'Europe.

Cette réunion a pour but d'effectuer un bilan des pays ayant ratifié cette convention - la France ne l'a ratifiée qu'en décembre 2011 – et d'élaborer des perspectives afin que de nombreux autres pays la signent.

Plusieurs intervenants viennent exposer la position de leur pays sur cette convention jugée parfois trop contraignante par certains pays et trop laxiste pour d'autres.

Le Professeur Jean-François DELFRAISSY, Président du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) apporte sa vision de l'Éthique et de la non rémunération d'éléments issus du corps humain au cours de la table ronde de clôture.



Le 25 novembre, Michel MONSELLIER participe à l'Assemblée Générale de l'association du Nord suite au décès de Daniel SUCHE son président.

Après un hommage au disparu, les administrateurs procèdent à la lecture du rapport d'activité et du rapport financier, tous deux votés à l'unanimité.

Ensuite un échange entre la salle et les animateurs s'instaure, avant lecture des résultats du vote des nouveaux administrateurs et le verre de l'amitié. Une réunion ultérieure du Conseil d'Administration procédera à l'élection du nouveau Bureau.

FORMATIONS

Don d'Organes / Don de Moelle Osseuse

Les 8 et 9 novembre, les animateurs des associations participent à un module de formation sur le don d'organes et de moelle osseuse, en vue de pouvoir mieux communiquer auprès des salariés des deux entreprises et du grand public lors d'opérations ponctuelles.



De gauche à droite : Anna PIVA (10) / Viviane ROUCHON (13) / Rolland LETORT (05) / Alain CHARRIER et Alain LATOUR (16) Catherine TISSERAND (10) / Thierry SABIN (49)

FORMATIONS

Présidents d'association

Du 20 au 24 novembre, l'Union Nationale organise un module de formation à destination des nouveaux (ou futurs) présidents.

Cette formation est destinée à aider les présidents dans leur prise de fonction et à les informer sur le rôle d'un président d'association.

Au programme :

- Le rôle du président d'association
- La réglementation
- Le don de sang
- Le don d'organes
- Le don de moelle osseuse
- Les instances sanitaires françaises dont l'EFS (Établissement Français du Sang)
- La communication
- La prise de parole en public, module réalisé par La Compagnie du Message, formation très appréciée qui sera proposée à tous les présidents d'association.



De gauche à droite : Odile MAITRIAS (69) / Vincent GAGGIOLI (60) / Gilbert HOUEIX (86) / Philippe LASAUSA (64) / Audrey BARCELO (11) / Michel FOUGERAT (04) / Françoise CARLAT (69) / Régine LENOIR (50)



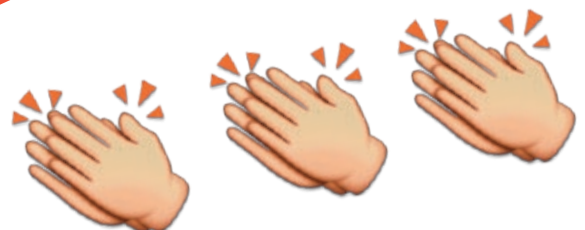
SD en rando dans le var (Christine FERGEAULT - 45)

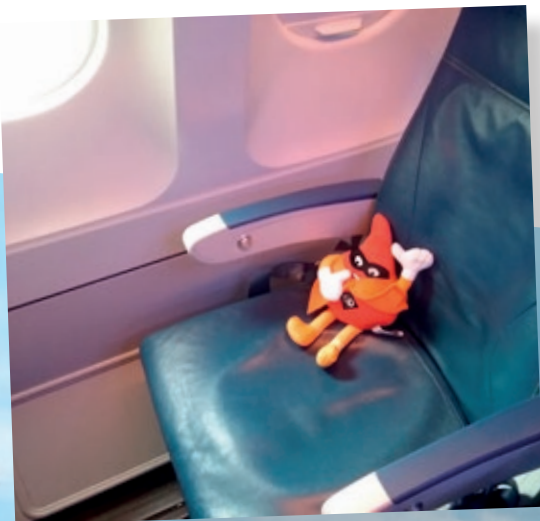


SD au mariage Laurent et Émilie DESCHATRETTE (18)



**SUPER DONNEUR
EN VACANCES !!!**





SD en avion vers le sénégal Barira SADE ELHADI



SD devant l'empire state building (Magali TARDIEU - 13)

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Le 21 octobre, le Docteur Christian GACHET, Directeur Régional de l'EFS (Établissement Français du Sang) Grand Est réunit toutes les associations de son secteur.



Après le mot d'accueil de Monsieur André ROSSINOT, Maire de Nancy, et des personnalités régionales et départementales, le matin est consacré à la présentation de différents thèmes ayant un impact sur la transfusion sanguine :

- La situation de la collecte et des stocks de produits sanguins, l'anémie chez les donneurs de sang par le Docteur Frédéric BIGEY, Directeur Adjoint
- Le Professeur Jacques CINQUALBRE sur la richesse de la biothèque collectée par l'EFS et sur la télémedecine
- Benoît JAULHAC sur la Maladie de Lyme transmise par les tiques, mais dont aucun cas par transfusion sanguine n'a été relevé.
- La transfusion en situation de crise par le Docteur KIENTZ ;

L'après-midi est consacrée à une table ronde entre l'EFS, la Fédération et les associations portant sur l'harmonisation des pratiques et des subventions.



Les 27 et 28 octobre, Michel MONSELLIER participe aux différentes réunions de la FIODS (Fédération Internationale des Organisations de Donneurs de Sang) à TRÉVISE (Italie).

L'objet principal de ce colloque est la présentation de la situation du plasma en Europe et dans le Monde, situation présentée dans le numéro 180 de cette revue.



Le 2 décembre, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX participent au Conseil d'Administration de la Fédération à PARIS.

Les principaux thèmes développés portent sur :

- La préparation et le vote du budget prévisionnel
- La situation en matière de transfusion sanguine et les évolutions actuelles
- La préparation du congrès d'AGEN qui se tiendra du 9 au 12 mai 2018
- La présentation des différents projets en cours.

LES ENJEUX DE LA RÉVISION DE LA LOI SUR LA BIOÉTHIQUE



La loi sur la Bioéthique a été adoptée le 7 juillet 2011, son article 47 stipule que :

I- La présente loi fait l'objet d'un nouvel examen d'ensemble par le Parlement dans un délai maximal de sept ans après son entrée en vigueur.

II- Elle fait en outre l'objet, dans un délai de six ans, d'une évaluation de son application par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

L'un des enjeux de la révision sera de conserver le caractère éthique basé sur les quatre principes inscrits dans le Code de la Santé Publique : Anonymat / Bénévolat / Volontariat et Gratuité du don d'éléments issus du corps humain.

Les autres enjeux seront de maintenir les principes de non patrimonialité et d'inviolabilité du corps humain inscrits dans le Code Civil.

L'un des points principaux qui fera débat sera l'ouverture de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes seules.

Ce débat a déjà été lancé depuis de nombreuses années puisqu'il a fait l'objet du dépôt d'un article inscrit dans la loi sur « le mariage pour tous ».

Il vient d'être relancé par des avis personnels de certains élus politiques.

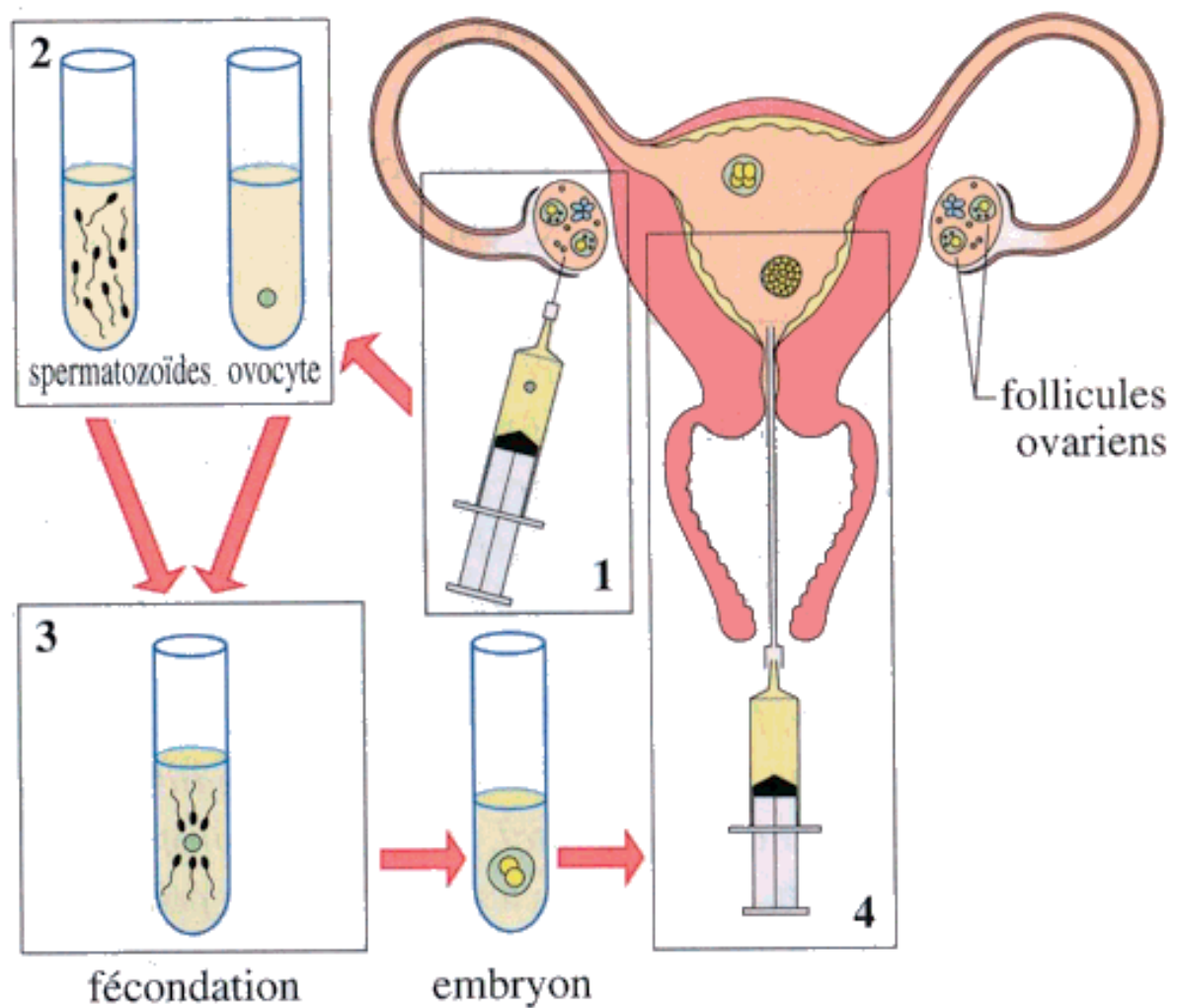
Le précédent Président de la République avait mandaté le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) présidé par le Professeur Jean-Claude AMEISEN qui a temporisé compte-tenu de la difficulté à trouver un consensus sur le sujet.

À son arrivée, le Professeur Jean-François DELFRAISSY, a trouvé le dossier et a fait émerger l'avis n° 126 du 15 juin 2017 consultable sur : http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/ccne_avis_ndeg126_amp_version-def.pdf

Cet avis n'est pas unanime puisque certains membres du CCNE ne valident pas toutes les conclusions inscrites dans cet avis.

Les conclusions précisent que le CCNE :

- N'est pas opposé à l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, sous certaines conditions et avec certaines réserves
- N'est pas favorable à l'ouverture de la PMA aux femmes seules
- Est opposé à la Gestation Pour Autrui (GPA).

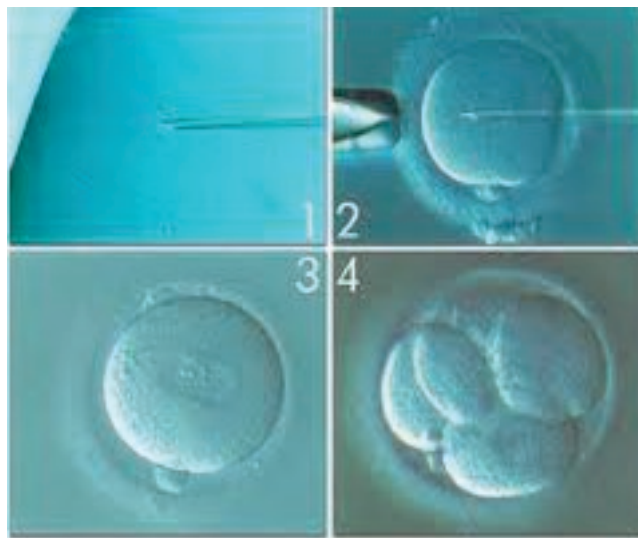
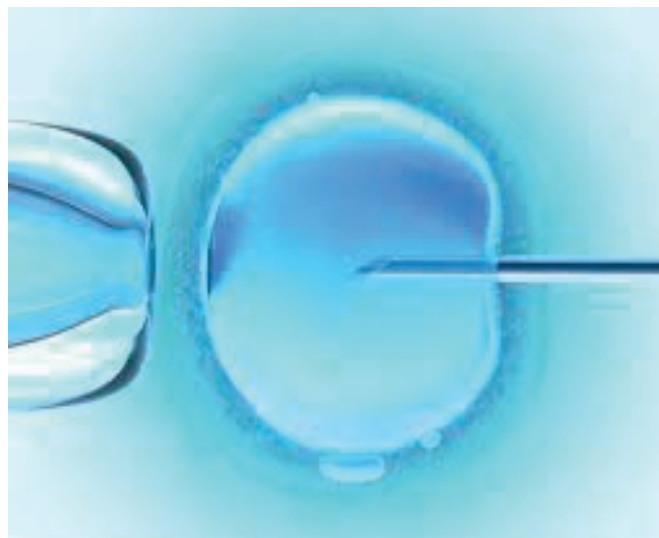


De quoi parle-t-on au juste ???

L'Assistance Médicale à la Procréation (PMA) ; ce qui est autorisé en France à ce jour

Ce sujet a déjà été traité dans le n° 177 de cette revue (janvier 2017), sous l'aspect des techniques employées.

L'activité d'Assistance Médicale à la procréation est gérée par l'Agence de la Biomédecine qui coordonne les activités des CECOS (Centre d'Etudes et de Conservation des Œufs et des Spermatozoïdes) et des CDPN (Centres de Diagnostics Pré Nataux).



Elle a pour but de venir en aide à des couples hétérosexuels infertiles conformément à la loi de bioéthique de 2004 (voir article L1241-2 du Code de la Santé Publique ci-dessous).

Le Code de la Santé Publique, découlant de la loi de Bioéthique actuelle, précise dans son **Article L2141-1** que :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000006687417>

L'assistance médicale à la procréation s'entend des pratiques cliniques et biologiques permettant la conception in vitro, la conservation des gamètes, des tissus germinaux et des embryons, le transfert d'embryons et l'insémination artificielle.

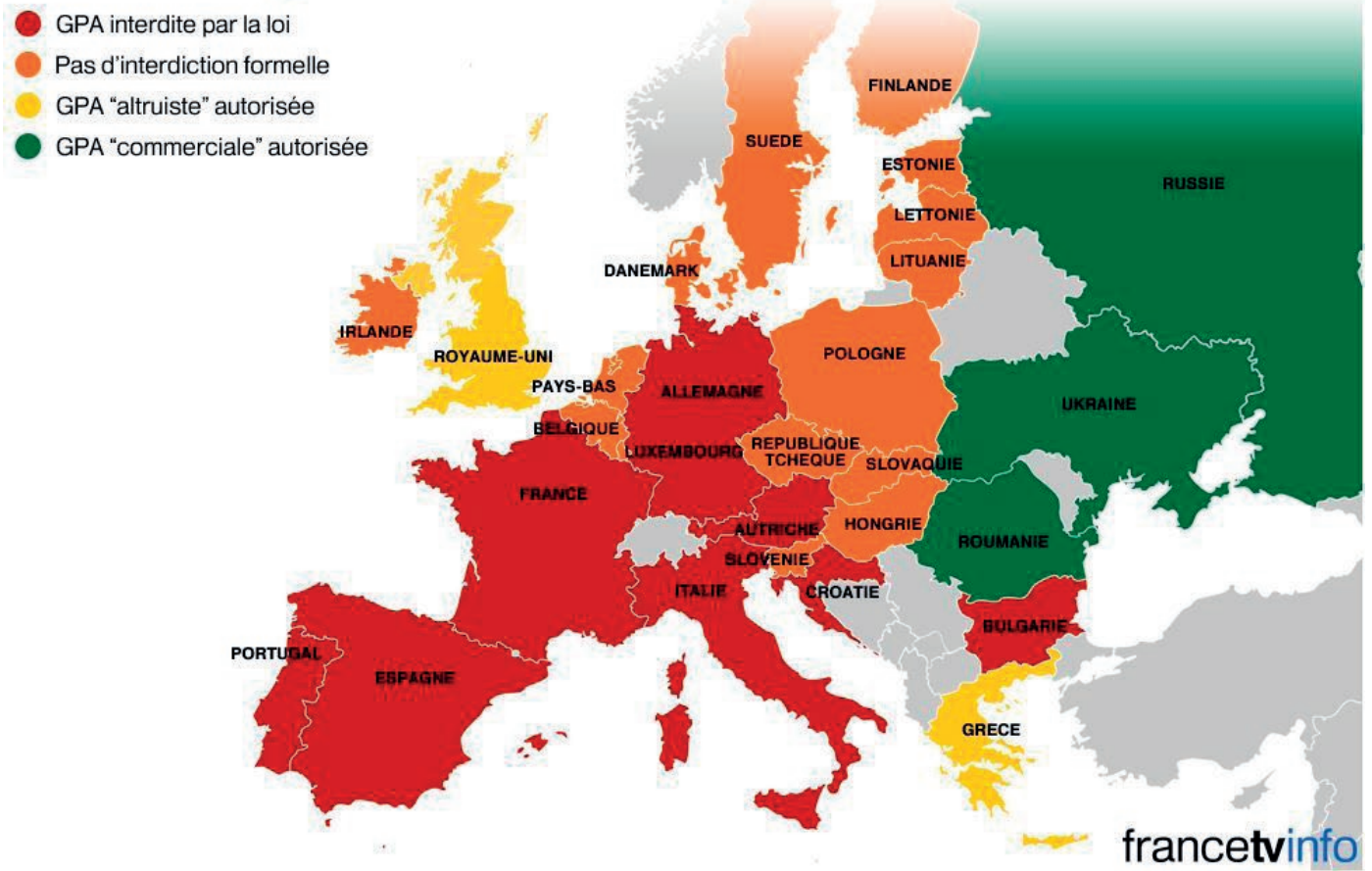
La liste des procédés biologiques utilisés en assistance médicale à la procréation est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé après avis de l'Agence de la biomédecine.

La technique de congélation ultra-rapide des ovocytes est autorisée.

La mise en œuvre de l'assistance médicale à la procréation privilégie les pratiques et procédés qui permettent de limiter le nombre des embryons conservés.

La stimulation ovarienne, y compris lorsqu'elle est mise en œuvre indépendamment d'une technique d'assistance médicale à la procréation, est soumise à des règles de bonnes pratiques fixées par arrêté du ministre chargé de la santé

GPA : la législation en Europe



Article L2141-2

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0CE9A241AD5D7B3A56B45889999ECCD8tplgfr24s_3?idArticle=LEGIARTI000024325534&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20171225&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRech=

L'assistance médicale à la procréation a pour objet de remédier à l'infertilité d'un couple ou d'éviter la transmission à l'enfant ou à un membre du couple d'une maladie d'une particulière gravité. Le caractère pathologique de l'infertilité doit être médicalement diagnostiqué.

L'homme et la femme formant le couple doivent être vivants, en âge de procréer et consentir préalablement au transfert des embryons ou à l'insémination.

Font obstacle à l'insémination ou au transfert des embryons le décès d'un des membres du couple, le dépôt d'une requête en divorce ou en séparation de corps ou la cessation de la communauté de vie, ainsi que la révocation par écrit du consentement par l'homme ou la femme auprès du médecin chargé de mettre en œuvre l'assistance médicale à la procréation.

Article L2141-7

L'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur peut être mise en œuvre lorsqu'il existe un risque de transmission d'une maladie d'une particulière gravité à l'enfant ou à un membre du couple, lorsque les techniques d'assistance médicale à la procréation au sein du couple ne peuvent aboutir ou lorsque le couple, dûment informé dans les conditions prévues à [l'article L. 2141-10](#), renonce à une assistance médicale à la procréation au sein du couple

Article L2141-11

Toute personne dont la prise en charge médicale est susceptible d'altérer la fertilité, ou dont la fertilité risque d'être prématurément altérée, peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux, en vue de la réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une assistance médicale à la procréation, ou en vue de la préservation et de la restauration de sa fertilité.

Ce recueil et cette conservation sont subordonnés au consentement de l'intéressé et, le cas échéant, de celui de l'un des titulaires de l'autorité parentale, ou du tuteur, lorsque l'intéressé, mineur ou majeur, fait l'objet d'une mesure de tutelle. Les procédés biologiques utilisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux sont inclus dans la liste prévue à [l'article L. 2141-1](#), selon les conditions déterminées par cet article.



Don et utilisation de gamètes.

Article L1244-1

Le don de gamètes consiste en l'apport par un tiers de spermatozoïdes ou d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation.

Article L1244-2

Le donneur doit avoir procréé. Le consentement des donneurs et, s'ils font partie d'un couple, celui de l'autre membre du couple sont recueillis par écrit et peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à l'utilisation des gamètes. Il en est de même du consentement des deux membres du couple receveur. Lorsqu'il est majeur, le donneur peut ne pas avoir procréé. Il se voit alors proposer le recueil et la conservation d'une partie de ses gamètes ou de ses tissus germinaux en vue d'une éventuelle réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une assistance médicale à la procréation, dans les conditions prévues au titre IV du livre Ier de la deuxième partie. Ce recueil et cette conservation sont subordonnés au consentement du donneur.

Article L1244-4

Le recours aux gamètes d'un même donneur ne peut délibérément conduire à la naissance de plus de dix enfants.

Article L1244-

La donneuse bénéficie d'une autorisation d'absence de son employeur pour se rendre aux examens et se soumettre aux interventions nécessaires à la stimulation ovarienne et au prélèvement ovocytaire. Lorsque la donneuse est salariée, l'autorisation est accordée dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L. 1225-16 du code du travail.

Article L1244-7

Le bénéfice d'un don de gamètes ne peut en aucune manière être subordonné à la désignation par le couple receveur d'une personne ayant volontairement accepté de procéder à un tel don en faveur d'un couple tiers anonyme.

La donneuse d'ovocytes doit être particulièrement informée des conditions de la stimulation ovarienne et du prélèvement ovocytaire, des risques et des contraintes liés à cette technique, lors des entretiens avec l'équipe médicale pluridisciplinaire. Elle est informée des conditions légales du don, notamment du principe d'anonymat et du principe de gratuité. Elle bénéficie du remboursement des frais engagés pour le don.

Ce qui n'est pas autorisé

La Procréation Médicalement Assistée (PMA)

Cette appellation est souvent utilisée (à tort) pour l'AMP même si les buts ne sont pas les mêmes car la PMA est axée sur les techniques et les pratiques, alors que l'AMP intègre la dimension d'assistance médicale à l'infertilité d'un couple et la dimension éthique du don.

La PMA est souvent utilisée pour justifier le recours aux techniques en vue de l'ouverture à la procréation pour les personnes qui ne forment pas un couple hétérosexuel.

Aujourd'hui, l'assistance médicale à la procréation n'étant possible qu'aux couples hétérosexuels, les femmes seules, couples de femmes et couples hétérosexuels ne souhaitant pas attendre trop longtemps (ou dont le projet parental n'a pas été retenu en France pour des raisons réglementaires liées à l'âge par exemple-les femmes ne peuvent recourir à l'AMP que jusqu'à 43 ans-) ont recours à l'insémination auprès de cliniques privées en Belgique ou en Espagne.

Les deux grandes étapes du don d'ovocytes

ÉTAPE N°1 LA PRÉPARATION DU DON



L'INFORMATION

Réalisée lors d'une première consultation médicale, cette étape est indispensable pour aborder toutes les questions, y compris celle de la contraception ou des effets indésirables liés au don.



LE CONSENTEMENT

La donneuse doit signer un formulaire de consentement au don, ainsi que l'autre membre du couple, si la donneuse vit en couple. Le consentement est recueilli par l'équipe médicale.



LE BILAN PRÉALABLE

L'évaluation de l'état de santé de la donneuse comporte l'étude de ses antécédents familiaux et des examens cliniques et biologiques. Ce bilan permet d'éliminer toute contre-indication au don et d'évaluer la fertilité de la donneuse.

“ Un entretien avec le psychologue ou le psychiatre de l'équipe médicale est prévu et pourra être renouvelé à la demande. ”



L'ENTRETIEN AVEC UN PSYCHOLOGUE OU UN PSYCHIATRE

Pour la donneuse et éventuellement l'autre membre du couple, cet entretien représente un temps de parole libre et propice à la réflexion sur la démarche du don et sur ses motivations, dans un cadre neutre (ni famille, ni ami) et personnalisé. Il pourra être renouvelé à la demande.

ÉTAPE N°2 LA STIMULATION FOLLICULAIRE ET LE PRÉLÈVEMENT D'OVOCYTES



LA STIMULATION DES OVAIRES

Elle dure 10 à 12 jours. Elle permet d'aboutir à la maturation de plusieurs follicules. Les injections sous-cutanées quotidiennes sont généralement faites par la donneuse elle-même.



UNE SURVEILLANCE ATTENTIVE

Pendant la période de stimulation, 3 à 4 prises de sang et/ou échographies ovariennes permettent d'évaluer la bonne réponse au traitement. La stimulation est ainsi adaptée au fur et à mesure. Cette surveillance permet également de fixer le jour et l'heure de la dernière injection qui achève la maturation des follicules.



LE PRÉLÈVEMENT DES OVOCYTES

C'est la dernière étape du don. Il a lieu au cours d'une hospitalisation d'un jour, 35 à 36 heures après la dernière injection. Il s'effectue par voie vaginale sous contrôle échographique et sous analgésie ou anesthésie. La donneuse peut ensuite quitter l'hôpital, à condition d'être accompagnée et d'avoir reçu des consignes de sécurité sur la conduite à tenir liée aux éventuels événements indésirables post don.

LES ÉTAPES DU DON DE SPERMATOZOÏDES

1 L'information

Un premier rendez-vous permet d'aborder toutes les questions relatives au don, y compris l'ensemble des modalités pratiques.

2 Le consentement

Le donneur doit signer un formulaire de consentement au don, ainsi que l'autre membre du couple, si le donneur vit en couple.

3 Les examens médicaux

Le donneur informe le médecin de son état de santé et de ses antécédents personnels et familiaux. Sont réalisés :

- la détermination du groupe sanguin Rhésus,
- des tests sérologiques (tels que les hépatites, le VIH...),
- une consultation génétique et un caryotype.⁽³⁾

4 Le premier recueil

Le premier recueil permet de vérifier les caractéristiques des spermatozoïdes et l'absence d'infection. Il peut éventuellement avoir lieu lors du premier rendez-vous.

5 La congélation

Les spermatozoïdes recueillis sont alors conditionnés dans des paillettes, congelés, puis transférés dans l'azote liquide à une température de -196 °C.

Un test de décongélation est ensuite pratiqué sur l'une des paillettes afin d'apprécier la tolérance des spermatozoïdes au processus de congélation. À l'issue du premier recueil et en fonction de son résultat, le donneur est informé du nombre de recueils suivants à effectuer.

6 Les recueils suivants

Chaque recueil s'effectue par masturbation après 3 à 5 jours d'abstinence sexuelle. Le donneur est libre de déterminer le jour et l'espacement des rendez-vous tout en tenant compte de l'organisation du centre. Le sperme est contrôlé à chaque recueil.

7 Après le dernier recueil

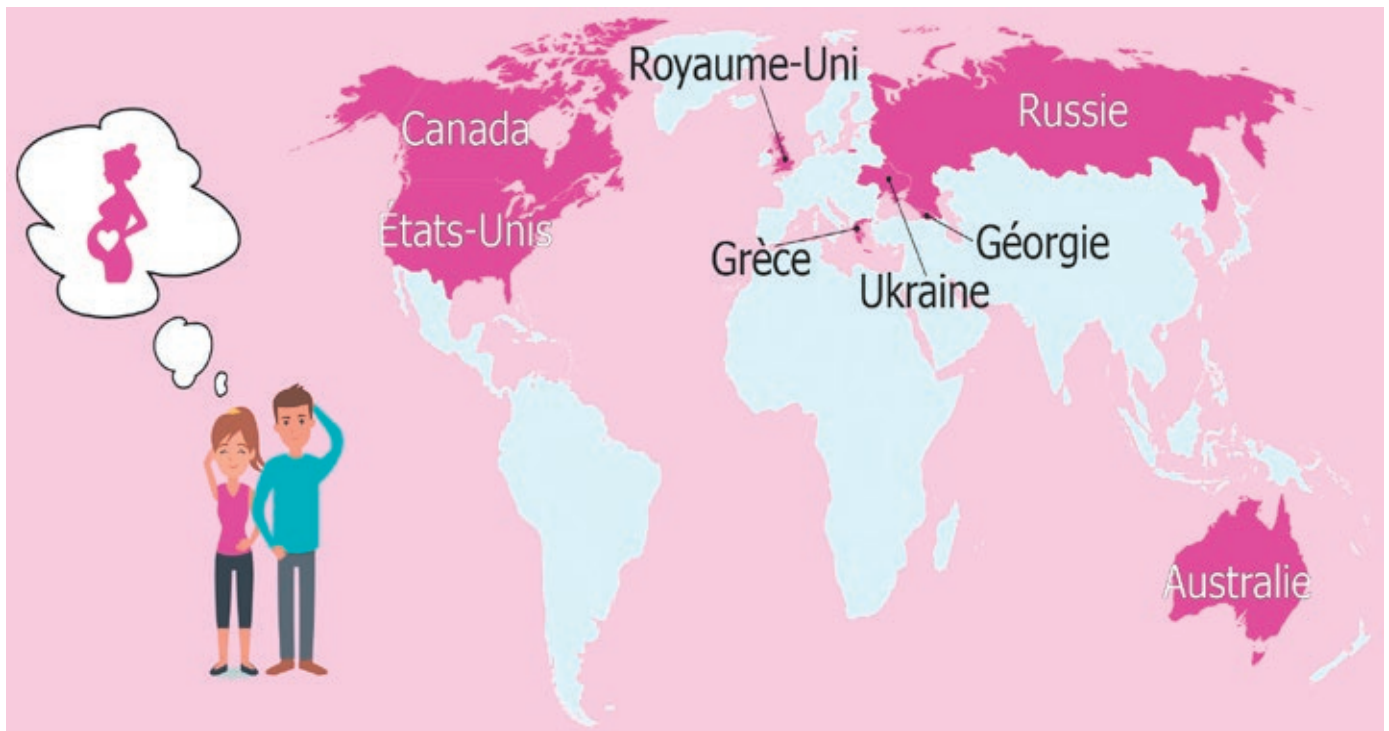
Six mois minimum après le dernier recueil de sperme, afin de tenir compte des périodes d'incubation des virus, des tests sérologiques (tels que les hépatites, le VIH...) sont à nouveau réalisés.

Tous les spermatozoïdes sont destinés à des couples receveurs que le donneur ne connaît pas.

Après les recueils, ils sont congelés puis conservés au laboratoire jusqu'à leur attribution en vue d'une assistance médicale à la procréation (insémination artificielle ou fécondation *in vitro*).

Si le donneur n'a pas encore procréé, la possibilité de conserver une partie de ses spermatozoïdes lui est offerte, s'il le souhaite. Il s'agit d'une mesure de précaution dans le cas où sa fertilité serait ultérieurement compromise et conduirait à un recours à l'assistance médicale à la procréation.

3. Examen des chromosomes



Il faut noter que l'Espagne indemnise les dons d'ovocytes, cette indemnisation est d'environ 1 000 € par cycle de stimulation ovarienne.

Il faut noter également que compte-tenu de l'importance de la demande, ces pays ne sont pas autosuffisants en spermatozoïdes et que ceux-ci sont importés du Danemark à hauteur de 3 500 €.

Ces pratiques ne correspondent donc pas à l'éthique française basée sur la non rémunération du don.

De plus, ces cliniques ne sont pas philanthropes et la facturation peut être lourde ; voir sur <https://www.eugin.fr/prix-pma/> par exemple.

Il convient de noter que la Sécurité Sociale prend quand même en charge ces coûts...

Le débat actuel vise à légaliser ces pratiques en France, ce qui fait courir un risque à :

- L'autosuffisance déjà fragile en gamètes en France ; cette autosuffisance est atteinte en matière de don de spermatozoïdes, mais pas d'ovocytes, même si la possibilité du don par des femmes majeures n'ayant jamais procréé est ouverte depuis 2016.
- Le coût supplémentaire pour le système de santé
- L'éthique car le don altruiste ne pourra subvenir à l'ensemble des besoins.



La Gestation Pour Autrui (GPA)

Selon Wikipédia : La gestation pour autrui (GPA) est une pratique sociale de procréation. Une femme, appelée mère porteuse ou gestatrice, est inséminée par des embryons, puis est enceinte et accouche d'un enfant qui est remis à la naissance à la personne ou au couple de commanditaires, appelés aussi « parents intentionnels ».

Tout le monde s'accorde pour reconnaître que la GPA constitue une atteinte à la dignité de la femme en exploitant celle-ci et la reléguant au rang simple procréatrice.

Pourtant, ATTENTION à ce que l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules ne soit pas la voie royale pour l'ouverture à la GPA.

En effet, comment empêcher un couple voulant recourir à la GPA d'y accéder sachant que la Cour Européenne des Droits de l'Homme et surtout la Cour de Justice de l'Union Européenne pourront recourir au fait que tous les couples sont égaux et qu'il ne peut y avoir discrimination

En France, la GPA est interdite et des sanctions pénales sont prévues. Pourtant des agences démarchent les personnes qui veulent recourir à cette possibilité.

<http://surrogacyfrance.com/>

http://lagestationpourautrui.fr/?gclid=EAlaIqobChMIhvbYwbmI2AIViT8bCh1WxgIdEAAAYAiAAEgLaU_D_BwE

Peines pour une gestation pour autrui



	Parents d'intention	Agences	Cliniques
Amende	45.000€	30.000€	75.000€
Prison	3 ans	2 ans	5 ans

Les cas déclarés d'hépatite E multipliés par 10 en Europe

Le Professeur Jacques IZOPET, chef du pôle biologie du CHU de TOULOUSE et directeur du Centre national de référence pour l'hépatite E, estime largement sous-estimé le nombre de 2 000 nouveaux cas, officiellement annoncés, de cette maladie par an en France.

Le nombre de cas recensés de l'infection par le virus sur le continent européen a pourtant été multiplié par dix en dix ans.

Alors qu'en 2005, on comptait un peu plus de 500 cas, il y en avait 5.617 en 2015, selon une étude publiée mi-juillet par le Centre européen pour le contrôle et la prévention des maladies (ECDC) dans sa revue Eurosurveillance.

La consommation viande de porc, de saucisse de porc et de viande de gibier est la principale cause connue de contamination dans l'Hexagone.

Le plus souvent asymptomatiques, deux tiers des infections au virus de l'hépatite E passent totalement inaperçues.

C'est généralement lorsque des symptômes proches de ceux de l'hépatite A ou C apparaissent (fièvre, fatigue, nausées, vomissements, anorexie et douleurs abdominales, souvent suivis par une jaunisse) que des tests diagnostiques sont réalisés pour déterminer quel virus a été contracté.

Une étude, publiée dans Hepathology en 2016, laisse penser que le nombre de cas d'infection au virus de l'hépatite E progresse dans certaines régions de France. L'équipe du Dr MANSUY, premier auteur de l'étude, a analysé les échantillons sanguins de plus de 10.000 donneurs afin d'évaluer la prédominance de la maladie dans l'Hexagone.

Les chercheurs ont ensuite comparé ces échantillons avec d'autres collectés en 2000 dans trois régions de France particulièrement touchées par le virus de l'hépatite E.

Selon leurs résultats, entre 2004 et 2012, la population qui disposait d'anticorps spécifiques contre l'hépatite E avait progressé de 23% en Haute Garonne et en Ariège, et de 26% en Corse (entre 2000 et 2012).

Grossesses : le nombre de décès des mères a diminué d'un tiers en 10 ans

Catherine Deneux Tharaux, épidémiologiste à l'Inserm a dirigé L'Enquête Confidentielle sur les Morts Maternelles (EPOpé) dont l'objectif est de faire émerger des mesures pouvant améliorer d'éventuels dysfonctionnements, et d'identifier les causes de décès des femmes se produisant avant, pendant ou suite à un accouchement.

256 femmes sont décédées au cours de leur grossesse ou de leur accouchement en France entre 2010 et 2012.

Ce chiffre a diminué d'un tiers en 10 ans mais reste stable depuis 2007.

Les hémorragies obstétricales divisées par 2 en 10 ans

L'hémorragie post-partum est la première cause de mortalité maternelle (près d'un décès sur 10 à l'accouchement) et survient au moment de l'expulsion du placenta.

Si la mère perd beaucoup de sang (au moins 500 millilitres) et que les saignements ne sont pas stoppés, cette complication peut mener au décès.

Malgré ces bons résultats qui témoignent d'une amélioration de la qualité des soins obstétricaux en France, des progrès restent à faire car 56% des décès par hémorragie ayant eu lieu sont jugés « évitables » ou « peut-être évitables ».

Dans plus de la moitié des cas, les soins n'ont pas été jugés optimaux :

- Il s'agit d'hémorragies après césarienne. Après l'intervention, la mère se met à saigner à l'intérieur du ventre, le sang n'est pas extériorisé, donc non visible à l'œil nu. Le retard de diagnostic entraîne alors le retard de la prise en charge
- Il existe des disparités territoriales :

Un décès sur 7 dus à l'accouchement survient dans les départements d'Outre-Mer. Dans ces régions, 40 femmes sur 100.000 meurent lors de la délivrance contre 9 sur 100.000 en métropole. Cette différence est liée à plusieurs facteurs : les femmes ont un profil métabolique différent / des pathologies pré existantes à la grossesse sont diagnostiquées à cette occasion donc, tardivement / Le turnover des médecins est important, il est alors difficile d'établir un protocole de soin dans la durée.

- Il existe des disparités sociales

La mortalité des femmes migrantes est 2,5 fois plus importante (3 fois chez les femmes nées en Afrique Subsaharienne) que chez les femmes nées en France, et ce, pour plusieurs raisons : suivi prénatal moins bon / problèmes de retard de diagnostic liés à la barrière linguistique...

La mortalité maternelle reste stable depuis 2007 car bien que les soins s'améliorent, ce qui explique la baisse du nombre d'hémorragies, cela compense tout juste les nouveaux facteurs de risques tels que l'augmentation de l'âge d'accouchement ou l'obésité, qui rendent les futures mères plus vulnérables.

Les résultats de cette étude devront être approfondis que les données 2013-2017 seront disponibles.

NOMINATIONS

Raymond LE MOIGN est nommé Directeur de Cabinet d'Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, en remplacement de Gilles DE MARGERIE.

Âgé de 49 ans, diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et de l'École nationale de santé publique, Raymond Le MOIGN a débuté sa carrière en 1994 au centre hospitalier régional d'Orléans, où il était directeur adjoint.

Puis, il exerce la même fonction entre 1997 et 2004 au CHU de Nantes. ; Directeur général adjoint du Centre de lutte contre le cancer Nantes Atlantique.

Puis directeur de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Il rejoint le ministère en 2011 en tant que sous-directeur des ressources humaines du système de santé à la Direction générale de l'offre de soins.

Il entre au cabinet de Marisol Touraine en décembre 2013 en tant que directeur de cabinet adjoint en charge de la santé

Depuis le 1^{er} février 2016, il dirigeait le CHRU de Toulouse.

DENIS DELVAL prend la tête du LFB (Laboratoire français de Fractionnement et des Biotechnologies) en remplacement de Christian BÉCHON en poste depuis plus de 12 ans.

Le capital du LFB est entièrement détenu par l'Etat, la nomination découle d'un Décret du Président de la République du 18 décembre 2017, bien que la prise de fonctions soit intervenue le 4 décembre à l'issue de l'Assemblée Générale.

Âgé de 53 ans, Docteur en pharmacie, diplômé de l'ESSEC et de l'INSEAD, Denis Delval a réalisé l'ensemble de sa carrière dans le secteur de l'industrie pharmaceutique (SMITHKLINE BEECHAM / JOHNSON & JOHNSON / JANSSEN-CILAG / BAYER / FOURNIER (devenu Abbott puis Mylan) ALKABE) ; de ce fait, il dispose d'une expérience reconnue.

Tout au long de son parcours en France et à l'étranger, il a mené avec succès des projets de développements industriels et commerciaux qui le qualifient pour relever les défis auxquels le LFB fait face aujourd'hui.

En proposant la nomination de Denis Delval comme PDG de l'entreprise, l'Etat a souhaité lancer un nouveau cycle de développement du LFB

DOMINIQUE LE GULUDEC nommée à la tête de la Haute Autorité de Santé

Dominique LE GULUDEC, 64 ans, est cardiologue et professeure de biophysique et médecine nucléaire, spécialiste en imagerie cardiovasculaire.

Elle était présidente du conseil d'administration de l'IRSN

(Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) depuis 2013.

Les missions de la HAS sont multiples : évaluation des médicaments, actes et technologie de santé en vue de leur remboursement, émission de recommandations sur les stratégies de prise en charge ou encore certification des établissements de santé.

Dominique MARTIN 62 ans, Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), a été reconduit dans ses fonctions pour une durée de trois ans ; il avait été nommé en 2018.

Il aura notamment pour tâche de poursuivre la mise en oeuvre du contrat d'objectifs et de performance 2015-2018 qui veut moderniser l'ANSM et garantir la sécurité et l'accès aux produits de santé.

Médecin de formation, il a obtenu un certificat d'études spécialisées en psychiatrie en 1991, après être passé par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Il a participé à plusieurs missions avec Médecins Sans Frontières (MSF) de 1983 à 1989, puis de 1991 à 1993 en tant que responsable de mission

À sa sortie de l'ENA, il rejoint la DGS (Direction Générale de la Santé), puis devient Conseiller Santé de la Ministre Dominique GILLOT et Bernard KOUCHNER, avant d'assurer plusieurs responsabilités au sein de diverses agences.

SIDACTION : FRANCOISE BARRE-SINOUSI est élue présidente de l'association

Françoise BARRE-SINOUSI. 70 ans, co-découvreuse du VIH, ce qui lui valut de recevoir le Prix Nobel de médecine en 2008 a été élue Présidente de l'association SIDACTION en remplacement de Pierre Bergé, décédé récemment.

Membre de l'Académie Nationale des Sciences depuis 2009, elle fut aussi présidente de la Société Internationale de lutte contre le SIDA.

MARIE FONTANEL, Conseillère Santé et Solidarités d'Emmanuel MACRON

Marie Fontanel, Directrice Générale Déléguée de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand-Est, est une ancienne élève de l'ENA (2002-2004), Diplômée de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Paris, titulaire d'un master en droit International et européen de l'université d'Utrecht (Pays-Bas) et d'une maîtrise de droit public.

Marie FONTANEL a commencé sa carrière à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (Igas), et a participé à l'élaboration du programme santé du Président de la République.

LES ASSOCIATIONS LOCALES EN ACTION SUR LE TERRAIN

ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)

Le 30 mai, l'association est à Manosque au centre de distribution de La Poste, ainsi qu'à la boutique Orange et au bureau de la Poste EDEN pour des prises de contacts et analyses des problématiques empêchant les agents de venir donner leur sang. Pour remédier aux contraintes horaires et permettre aux facteurs de venir donner, l'EFS va avancer d'une heure son implantation sur ce site.



Passage et promotion également sur la collecte d'Orange Digne ville. Les bonnes volontés ont été remotivées.

Sur la zone Saint-Christophe, prévisionnel pour les personnels de la distribution et du centre de tri de Digne ainsi que du plateau pro-actif de la Poste et boutique Orange. Lancement d'une étude pour trouver une salle propre à accueillir l'EFS pour une collecte. Il y a sur cette zone un bon potentiel (150 employés environ) car elle représente 75 % de l'activité et de la zone de chalandise de la ville. D'où la nécessité de s'adapter à ce nouvel environnement et d'aller vers le donneur car ceux qui travaillent ou achètent ici ne vont pas en centre ville. Les bénévoles continueront leurs visites sur ces sites pour quantifier le potentiel et maximiser les promesses de dons.

ALPES-MARITIMES (06)

Le 28 septembre, l'association est invitée pour une présentation du partenariat La Poste-Orange avec l'Association du don du sang dans le cadre d'une animation menée par Orange et ses préventeurs. Les bénévoles présentent l'association et rappellent la nécessité de donner son sang. Suite au succès auprès des participants, le préventeur PACA présent sollicite d'autres interventions dans le futur. L'association répond bien évidemment favorablement à son invitation.



ARDÈCHE (07)

Le 7 Juillet, les animateurs de l'association -trio constitué de Valérie, Gérard et Marylène- se rendent au bureau de Poste des Vans, en Ardèche méridionale, pour rencontrer les agents de la distribution et le responsable du site Benjamin Strehle. Ils sont très bien accueillis et peuvent échanger avec chacun sur le don de sang et leurs difficultés à participer aux collectes organisées par l'EFS Valence, du fait des horaires peu compatibles avec leurs horaires de travail. Cependant, la plupart d'entre eux donne leur sang au moins une fois par an au Vans ou dans des collectes de proximité. Trois promesses de dons sont recueillies. Ils font ensuite connaissance avec les deux agents du guichet grand public. Ils demanderont au service communication de l'EFS Valence si une modification des horaires de collecte de sang est possible pour permettre aux collègues d'y participer plus souvent.



Les 5 et 9 Septembre, l'association se joint à l'amicale de Vernoux en Vivarais lors de deux étapes du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche: tenue d'un stand le matin avec rencontre des bénévoles de l'organisation; l'après-midi parcours de l'étape au sein de la caravane



publicitaire dans un véhicule de l'EFS avec distribution de gadgets; le soir, promotion du don du sang, lors de l'arrivée auprès d'un public très réceptif.

Le 8 septembre, l'association fait une opération de sensibilisation auprès des parents venant chercher leurs enfants à la sortie de l'école et distribue des flyers, annonçant la collecte, dans les boîtes aux lettres d'un nouveau quartier de la ville. Initiative très appréciée par la municipalité, les donneurs de sang et l'équipe de l'EFS, 36 poches de sang sont collectées



Le 11 Septembre, l'association participe à la collecte de sang organisée à CORNAS en accord avec l'EFS de Valence

Le 2 Octobre, l'association se rend sur le site du centre de distribution du courrier de Pierrelatte, afin de rencontrer les facteurs, et plus particulièrement ceux desservant ou habitant Bourg St-Andéol, Viviers et les environs. Les animateurs ont un très bon contact avec l'ensemble du personnel et Mr Philippe Gloux, responsable de l'établissement récemment arrivé dans le département. Malgré la charge de travail, la plupart des collègues prennent un petit moment pour échanger et signer des promesses de don (8 promesses recueillies). Concernant les collectes de sang organisées par l'EFS, site de Valence à Bourg St Andéol, les postiers ne peuvent pas y participer en raison des horaires (8h30 – 12h30). Lors de la rencontre avec les responsables de collectes de l'EFS en décembre, ce problème sera évoqué.

L'association rend ensuite visite aux collègues du Réseau à Bourg St Andéol puis au Teil. De la documentation et des imprimés -promesses de don- à renvoyer ont été remis.



AUBE (10)

Le 24 septembre, organisation d'une randonnée pédestre à Essoyes, village du peintre Auguste Renoir.



Participation à la JMDS, dans la galerie marchande de Leclerc à Romilly.



Le 24 juin, Présentation de don de sang à l'université de technologie de Troyes, à l'occasion de la fête de la science.



Le Dimanche 18 juin, sensibilisation du public au don de sang lors de la course des écoles de cyclisme avec l'ASPTT, partenaire de l'association. Trois catégories participent sous le soleil et dans la bonne humeur.

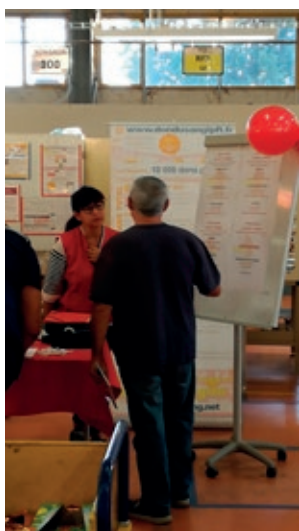
Le 26 octobre, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration, l'association remet les insignes d'officier du Mérite du sang à Françoise Thillerot, trésorière de l'association depuis 16 ans.



Le 9 novembre, au cours d'une réunion dans les locaux d'Orange, le président remet les insignes de Chevalier du Mérite du sang à Dany Nottat qui oeuvre inlassablement dans les services d'Orange de Troyes.

AUDE (11)

Le 05 octobre, Audrey BARCELO, présidente de l'association et son équipe participent au forum des associations de la PPDC: tenue d'un stand d'informations concernant les différents dons existants, les points de collectes, leurs horaires et réponse aux questions diverses.



Après cette journée, réalisation d'une enquête interne afin d'obtenir une estimation des potentiels donneurs présents sur le centre. A la suite du résultat, la mise en place d'une collecte sur le parking de l'entreprise sera à questionner. Les bénévoles prospecteront également les entreprises alentours.

BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



Collecte MVH malgré la chaleur et le début des congés, le résultat est honorable, puisque 29 "irréductibles"

volontaires se présentent pour donner leur sang. 5 nouveaux donneurs sont accueillis, ce qui est à souligner, dont 2 sur la photo. Ces 3 jeunes garçons, très motivés, se sont promis de convaincre leurs collègues pour ce geste de solidarité indispensable, la pénurie est récurrente dans la région PACA.

L'association passe également une journée au parc d'attraction OK Corral où les bénévoles rencontrent beaucoup de postiers et font la promotion de l'association. Cette manifestation est l'occasion de rappeler la tenue de la collecte du 17 octobre. Cent personnes ont fait le déplacement. La rencontre avec les enfants est très vivifiante. Ils ont plein de questions, même si la plus importante reste : où sont les manèges ? Une journée sympathique et dynamique où le soleil et l'air frais sont au rendez-vous.



CÔTE-D'OR (21)

Le 24 octobre, l'association participe au forum des aidants. Initié par la DNAS Grand Est, il se tient à La Banque



Postale à Dijon. Les associations du groupe Prévoyance et Solidarité sont présentes ainsi que France Alzheimer et France Parkinson. C'est l'occasion de rendre visible l'association et de renseigner les collègues banquiers.

Le 23 novembre, les membres de l'association sont présents au "RIE du 1er mai". 450 convives passent devant les roll up du don du sang. Le calendrier des collectes 2018 et des bons de soutien leur sont proposés dans une ambiance sympathique et bon enfant. Dans le même temps, les nombreuses affiches installées



dans la salle de restaurant incitent chacun à venir donner son sang une semaine plus tard. Les fruits de l'action et de la mobilisation restent à venir.

DOUBS (25)

Le 20 octobre, l'association du DOUBS participe à la journée de prévention du site MEDIAPOST à ETUPES. Un stand est tenu par les bénévoles de 8h à 16h00 sur le site où se présentent plus d'une vingtaine de salariés. Des informations sur les différents dons, sang, plasma, plaquettes et don de moelle osseuse, sont données tout au long de la journée. Une opération à renouveler sur le site de BESANÇON.

DRÔME (26)

Le 29 juin, Cédric SERVET - secrétaire de l'Association des donneurs de sang bénévoles de la Drôme - a eu l'idée de promouvoir le don au restaurant administratif de la PIC de VALENCE. En accord avec le Directeur de la PIC, et le responsable du restaurant. L'Association est



présente de 11h45 à 14h00 avec son Président, Gérard YSARD. Distribution d'un questionnaire et remise de gadgets. Mise à disposition d'un stand avec des dépliants relatifs à l'association, sur les dons de sang, plaquettes, plasma, organes et moelle osseuse. Une cinquantaine d'agents sont sensibilisés, avec de très bons échanges.

Chaque personne avec un retour de questionnaire sans erreur, se voit remettre un cadeau supplémentaire. Belle matinée fructueuse pour les membres de l'association. Merci à la Direction de la PIC et au responsable du restaurant pour leur très bon accueil, et collaboration. La même opération devrait se dérouler au 2ème restaurant de VALENCE [Herriot] dans les prochaines semaines.

Le 22 octobre 2017, comme l'an passé, la journée convivialité Rhône-Alpes se déroule à Walibi Rhône-Alpes - aux Avenières - avec accès aux attractions du parc pour les postiers. Un goûter est offert dans une salle privatisée où se trouve le forum des associations de La Poste. Trois services sont prévus. 630 billets ont été vendus - 163 familles de postiers sont présents,



originaires des huit départements de Rhône-Alpes. 558 personnes curieuses d'informations visitent nos stands. Cette année, l'Association des donneurs de sang du Rhône est représentée par Roger Barranco et son épouse et celle de la Drôme par Gérard Ysard. Les bénévoles répondent à de nombreuses questions et distribuent des gadgets et brochures explicatives. Ils en profitent pour se faire connaître, car des postiers ignorent l'existence de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste-Orange. Un contact est établi avec une postière de Haute-Savoie avec de bons espoirs de relancer cette Association Départementale. Merci à la D.N.A.S d'avoir organisé cette journée, une belle occasion de rencontre entre les Postiers et leurs associations.

Le 17 novembre, Don du sang La Poste Orange de la Drôme s'associe à la semaine de l'Hangagement, organisée par Orange Sud-Ouest à VALENCE, en tenant un stand d'information et en offrant des cafés gourmands (fournis par Orange).



FINISTÈRE (29)



Le 17 octobre, au bureau de Poste de Saint-Pol de Léon, une animation est programmée dans le cadre de la journée mondiale du don d'organes. Les animateurs présents : Dominique, Antoine et Olivier distribuent des guides d'information tout au long de cette journée aux clients de l'établissement. Les animateurs répondent également aux différentes questions posées sur le don d'organes et la greffe.

HAUTE-GARONNE (31)



Le 5 Juillet, Max Tarantino, de la PIC Midi-Pyrénées à Castelnau d'Estrétefonds, présente son affiche lauréate du concours d'affiches national (6^{ème} prix avec un bon d'achat de 100 €) lors de la réunion du Conseil d'administration. Ci-dessus accompagné, lors de la remise du prix, par Gérard Laporte, président de l'asso 31, et Michel Berbié, Responsable et organisateur des collectes à la PIC Midi Pyrénées.

GERES (32)

Le 24 septembre, les animateurs Don du Sang La Poste - Orange tiennent un stand d'information à Montréal du Gers lors de la journée des VIRADES DE L'ESPOIR.



Le 31 Août, 17 postiers se présentent à la demi-journée organisée à la cabine EFS d'Auch où Super-donneur est à l'honneur.



LOIRE (42)



Le 19 novembre, l'association des donneurs de sang de la LOIRE participe à l'organisation du trail de ST ETIENNE. Les bénévoles sont situés à l'arrivée pour enlever les puces des chaussures des coureurs, plus de 3000 participants sur 3 courses de 10, 16 et 30 km. Le groupe des donneurs de sang bénévoles, entouré d'Hélène, Favard Présidente de l'union Départementale de la Loire, et de son équipe, renouvelle cette action tous les ans avec toujours autant d'enthousiasme.

LOT-ET-GARONNE (47)



Le 15 octobre, la journée convivialité organisée par la DNAS Midi-Atlantique se déroule sur le site du parc d'attractions Walibi à proximité d'Agen. Le stand est tenu par Marie-France Infray et Maurice Guérin de l'asso du Lot et Garonne ainsi que par Nadine Van Cauwenberge et Alain Lamaison de la Gironde. Le mouvement du don de sang est bien connu par les collègues, qui déplorent la suppression de nombreuses collectes en milieu professionnel. Des donneurs habituels ainsi que de futurs donneurs fréquentent le stand et manifestent le souhait d'être conviés sur un site proche de leur domicile, 15 promesses de don sont recueillies et transmises au service « Promotion du don » de l'EFS.

MARNE (51)

Le 12 octobre, dernière collecte au centre financier de Châlons, car il n'y a plus de car de l'EFS et pas d'hébergement possible sur le site : la prochaine collecte aura lieu à L'Espace Poste, à la Direction Régionale



(à quelques mètres). C'est également le dernier jour de travail d'une donneuse fidèle qui va profiter d'une retraite bien méritée. Premier don pour une autre donneuse : la relève est assurée !

HAUTE-MARNE (52)

Le jeudi 24 août, l'EFS du site de CHAUMONT organise sa traditionnelle collecte de sang en collaboration avec l'association. Sachant que toutes les collectes de sang sont en baisse actuellement dans la Région, le Président Bernard ZEROVEC a souhaité faire une communication et une sensibilisation massive organisée par voie de presse (3 articles), par une campagne d'affichage, et par l'envoi de 190 courriers aux habitués donateurs et présentation des atouts du Super Donneur aux journalistes.

Malgré tous ces efforts, seulement 82 donateurs se présentent pour 66 poches de sang et 10 nouveaux donateurs. L'analyse de ces faibles résultats prouve que les donateurs sont peut-être toujours en vacances, que la nouvelle salle excentrée est plus difficile à trouver et que les nouvelles affichettes proposées par l'EFS ne sont plus assez visibles à la vitrine des commerçants. Il faudra se remobiliser pour la prochaine collecte le jeudi 1^{er} Février 2018 au même endroit.

Le 26 septembre, se déroule la 3^{ème} collecte de sang de l'année de l'EFS ALCA du site de NANCY à la Salle du Palace à SAINT-DIZIER, en collaboration avec l'association. Celle-ci s'est mobilisée pour une communication accrue avec la presse locale, l'affichage dans les vitrines des commerçants et par l'envoi de 200 courriers aux habitués donateurs.

Ces trois éléments sont essentiels pour assurer une belle chaîne de solidarité et obtenir ainsi un bon résultat. Pour la 1^{ère} fois depuis 15 ans, la presse locale s'est seulement contentée de 2 lignes pour annoncer la collecte de sang en amont. Légère déception sur l'ensemble de la journée avec 189 donateurs présentés pour 166 poches de sang et 8 nouveaux donateurs. Ceux-ci deviendront des donateurs réguliers un peu plus tard et c'est là un point positif. La prochaine collecte de sang Salle du Palace à SAINT-DIZIER aura lieu le mardi 23 janvier 2018 pour espérer un résultat dépassant les 200 donateurs.

OISE (60)



Ci-dessus la petite cérémonie pour la remise du bon d'achat de Maxime en compagnie de ses collègues. Les bénévoles en profitent pour rappeler les dates et lieux de collectes sur le secteur de Compiègne ainsi que l'importance d'être solidaire pendant la période estivale.

AUVERGNE (63)



Afin de moderniser les supports de communication, l'Union nationale des associations de donateurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange a lancé cette année un grand jeu concours national de créations d'affiches. Deux lauréats nationaux sont issus de la Direction Services-Courrier-Colis Auvergne : Claire Bertrand, encadrante à la plateforme de Distribution du Courrier de Monistrol sur Loire a gagné le 1^{er} prix national dans la catégorie *Affiche faite main* et Robert De Freitas, apprenti communication à la DSCC Auvergne, s'est vu décerner le premier prix dans la catégorie *Affiche numérique* pour 4 affiches proposées et toutes retenues.

C'est en présence de Christèle Fontanier DRH DSCC et d'Anne Gadonneix, Secrétaire de l'association des donateurs de sang de La Poste-Orange du Puy de Dôme qu'une remise des prix a lieu le 13 juillet 2017. « *Grace à ces nouveaux visuels, l'association espère sensibiliser un nouveau public de jeunes donateurs, augmenter le nombre d'adhérents et développer une mobilisation générale afin d'alimenter l'Etablissement Français du Sang qui a besoin de dons en permanence pour sauver la vie des gens* », témoigne Rosemarie Michaud, Secrétaire Adjointe de l'association. Merci à Claire et Robert pour leur contribution à cette belle action et toutes nos félicitations !

HAUT-RHIN (68)



Le 15 juin, comme l'an dernier, l'association des donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange du Haut-Rhin participe à la journée Mondiale des donneurs de sang bénévoles pour remercier les donneurs fidèles.

Cette fois-ci, elle se déroule au restaurant inter-entreprises Sodexo à Mulhouse Henner : Danielle, Isabelle et Fabrice accueillent les donneurs avec du café et des chouquettes, tout en distribuant des gadgets, et donnent toutes les plaquettes et informations nécessaires sur les différents dons pour susciter l'envie de donner. Un appel est fait pour la prochaine collecte. Les JMDS sont toujours d'excellentes et intéressantes journées.

RHONE (69)

La fin de ce premier semestre 2017 est riche en événements pour l'Association :

Le 11 Juin, tenue d'un Stand sur le beau site de St Priest lors d'une journée sport organisée par l'ASPTT au milieu de 14 autres Associations.

Lors de cette journée conviviale, où l'accueil et l'organisation sont parfaites, il nous manque quelques postiers pour que la journée soit encore meilleure mais cela est compensé par de la bonne humeur, et la camaraderie !

Les 14 et 15 juin, pour la Journée mondiale des donneurs de sang, les animateurs sont, avec L'EFS et les Associations pour le don du Sang Bénévoles du Rhône, à deux collectes importantes à l'Hôtel de Ville de Lyon et à La Mairie du 8ème Arrondissement.



Les 4, 5 et 6 Juillet de 10H à 19H, organisation de trois jours de stands d'information rue de la République à Lyon à l'occasion de la 17^{ème} Journée Nationale de Réflexion sur le don d'Organes, de la Greffe et de la Reconnaissance aux Donneurs. Le bilan de ces journées est encourageant puisque les bénévoles ont remis à l'EFS 19 formulaires de pré-inscriptions de Donneur de Moelle osseuse et comme toujours à la Presqu'Île, ils ont eu de très nombreux contacts également sur le don d'Organes pour lequel ils ont renseigné les personnes sur la nouvelle loi sachant, que beaucoup la connaissait déjà ! À signaler une information importante pour le don du Sang : suite aux fortes chaleurs des dernières semaines, les réserves en produits sanguins sont en baisse et d'importants besoins se révèlent; en conséquence, de nombreux flyer de l'EFS *Don de Sang*, avec les coordonnées et horaires de la Maison du Don, sont distribués.

Bien entendu, les animateurs renseignent également sur l'Association en leur remettant à chacun un flyer...

HAUTE-SAÔNE (70)

Le 25 juin, sympathique manifestation autour du lac de Vesoul : les 10 kms de l'Hexagone, course simultanée dans de nombreuses villes de France avec un classement local mais aussi un classement national.

Deux tours de lac faisaient juste les 10 kms ; patronnée par Orange et couru localement au profit de l'association haut-saônoise des polyhandicapés, cette épreuve a réuni une centaine de coureurs dès 10 heures du matin.

Informé lors du congrès par Sébastien Collot, d'Orange, président de l'association du 90, les bénévoles improvisent un stand d'information sur les 3 dons.

Une dizaine de contacts pour des renseignements divers surtout concernant le don d'organes et le don de sang.

Si les premiers coureurs bouclent les 10 kms en 32 minutes environ, Sébastien Collot a donné de sa personne pour finir dans un « certain » temps très honorable.

Merci à lui d'avoir donné l'information et d'avoir amené une douzaine de salariés d'Orange auprès desquels les animateurs ont pu faire connaître l'association et ses buts.



VAR (83)



Une belle réussite pour cette collecte « rescapée » suite aux travaux de La PIC Toulon Méditerranée. 41 personnes se présentent pour 37 poches récoltées et 3 nouveaux donneurs.

Les directeurs de Var Habitat mettent à disposition trois salles idéalement placées,

La direction de La PIC permet aux postiers de se déplacer jusqu'à la collecte, merci aux managers.

Les bénévoles seront heureux de réitérer l'expérience le 21 décembre 2017 et le père Noël sera présent !

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Le 5 octobre, participation à la journée sur la sécurité et la prévention routière organisée par la PPDC de Belfort. Différentes associations de prévention interviennent dans le cadre de cette journée, avec notamment un simulateur de retournement, un bar pédagogique et des lunettes de simulation d'état d'ébriété.



LA RÉUNION (974)

Dernière collecte de rentrée à l'ASPTT de la Réunion 52 donneurs se présentent pour 41 poches collectées. Les principaux rejets sont liés à des anémies ou font suite à des voyages lointains récents dans des pays où sévit le paludisme ou le west Nile virus.



Sur la photo ci-dessus, les 4 animateurs : Claude Marie président, Serge Guillaume délégué du secteur, Karine Braud secrétaire et Lorenzo Laby animateur poste.



Six nouveaux donneurs dont deux nouvelles donneuses d'Orange participent à la collecte (Tatiana et Melissa).



Le 16 novembre, présence à la collecte de sang à l'ASPTT. 56 donneurs se présentent, dont 21 agents d'Orange. Les animateurs constatent que la représentation Orange sur les collectes ASPTT équivaut à près de la moitié des candidats au don. Chaque candidat au don reçoit l'agenda 2018 édité par l'Union nationale des donneurs de sang La Poste Orange, un stylo stylet et une carte "Merci". Il est à noter qu'une stagiaire de lablissement Français du Sang qui n'avait jamais donné son sang s'est inscrite et a été prélevée pour la première fois sur notre collecte, après avoir discuté avec Karine Braud. Bravo à Karine et félicitations aux deux nouveaux donneurs qui se sont signalés.



LA SOURCE

Ils donnent leur sang, « un geste qui ne coûte rien »



DON. Philippe Joseph, un habitué de longue date, donne son sang en présence des bénévoles.

L'Association départementale des donneurs de sang de La Poste et d'Orange a organisé, jeudi, une séance du don de sang.

Près de 60 personnes sont venues donner d'eux-mêmes à la Banque postale, dont plusieurs personnes extérieures à l'établissement. « Le nombre de donneurs est stable chaque année », précise Carole Mauduit, secrétaire

de l'association.

Certains sont de vrais fidèles : Philippe Joseph donne son sang depuis une vingtaine d'années, et a reçu, à cette occasion, la mascotte de l'association : « C'est un geste naturel qui ne coûte rien », rappelle-t-il.

L'association est la seule à mettre en place de telles séances dans le quartier de La Source. ■

ROUTE DE MARSEILLE | Les réserves n'ont jamais été aussi basses en région PACA Les salariés de la Poste et d'Enedis mobilisés pour le don de sang

Mardi matin, pour la deuxième année consécutive, l'Association des donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange organisait, avec le concours de l'Établissement français du sang, une collecte mobile sur le site de la société Enedis, à Cap Sud.

À l'approche de l'été, les produits sanguins et les stocks doivent augmenter impérativement « car le risque d'être en situation de pénurie est grand », confie Julien Joutz, chargé de promotion du don à l'EFSS. Les réserves de poche de sang n'ont jamais été aussi basses en région PACA.

Habituellement, le fonctionnement normal se situe autour de 14 jours de réserve alors qu'actuellement il n'est que de sept jours. D'où l'intérêt de multiplier des partenariats avec des entreprises et de réa-

liser des collectes sur les lieux de travail.

Éric Marchandiau, président de l'Association des donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange a communiqué auprès des salariés d'Enedis et d'Orange, qui se sont inscrits sur des créneaux horaires pendant leur temps de travail.

Pour Patrice Perrot, directeur Enedis pour le Vaucluse, « le don de sang permet de fédérer une synergie dans l'entreprise. Ce qui est intéressant ». Il souligne « la volonté de l'entreprise de s'engager » et précise que « cela fait aussi partie de [leur] mission de service public d'œuvrer pour les citoyens ».

Contact :
www.dondusanglpo84@gmail.com



Les responsables de l'action se sont mobilisés pour sensibiliser les salariés sur la nécessité de donner leur sang.



DON DU SANG

Mobilisation chez Enedis de La Poste Orange

Comme son nom l'indique, c'est chez les ex-PTT que le Don du Sang La Poste Orange réalise habituellement des collectes de sang. Mais mardi, les bénévoles de l'association étaient à l'œuvre sur le site avignonnais d'Enedis, l'ex-ERDF. Accompagnés d'un camion de l'Établissement français du sang et d'un imposant stock de cadeaux, ils ont récolté 33 dons. "Un joli résultat", selon Eric Marchandiau, président du Don du Sang LPO dans le Vaucluse.

C'est la deuxième collaboration de ce genre entre l'association et l'opérateur du réseau électrique. "Nous avons autori-

sé nos agents à venir. L'heure est payée", précise le directeur départemental d'Enedis Patrice Perrot. Mais si le partenariat est fructueux, il est aussi le signe d'une difficulté à récolter des quantités suffisantes. "Nos réserves sont très faibles", s'inquiète Julien Joutz, en charge de la promotion à l'Établissement français du sang. "Nous devrions avoir de quoi tenir quatorze jours en région Paca. Nous sommes actuellement à huit jours et demi". Toujours en difficulté, la région voit sa situation empirer à chaque arrivée de touristes. "La population va augmenter, il faut s'y préparer".

A.M.



Le directeur d'Enedis Vaucluse, Patrice Perrot, n'a pas seulement fourni les locaux et le temps de donner pour ses employés : il a aussi donné son propre sang.

/PHOTO A.M.

Randonnée des donneurs de sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de La poste et Orange invitent les marcheurs et vététistes à une randonnée champêtre, dimanche, sur les sentiers de Fontanès.

Plusieurs circuits autour de Fontanès sont proposés : à partir de 5 kilomètres jusqu'à 18 kilomètres pour les plus téméraires.

À l'issue de cette randonnée, un apéritif sera offert et un repas proposé, afin de reprendre des forces : saucisson chaud, pommes de terre et sarasson, tarte, café et vin compris au tarif de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les moins de 12 ans.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, il est recommandé de s'inscrire auprès de Josette Rouyet.

PRATIQUE Tarifs marche + repas : adultes 10€, moins de 12 ans 5€.

Tél. Josette Rouyet : 06.38.25.04.72.

FONTANÈS

70 marcheurs avec les donneurs de sang



■ Les membres du bureau des donneurs de sang de La Poste, Orange de Sorbiers.

Photo DR

C'est sous un soleil estival que plus de 70 randonneurs se sont retrouvés dimanche sur les sentiers vallonnés de Fontanès et ses alentours. Nombreux étaient les marcheurs à avoir choisi le parcours des 10 km, ce qui leur permit de marcher tranquillement, ce dimanche matin et de découvrir les splendides paysages qu'offre Fontanès, et d'apprécier au retour l'apéritif et le repas campagnard.

CARMES

Donner son sang, un acte gratuit et anonyme

Chaque année, La Poste organise quinze collectes de sang sur ses différents sites, dont trois dans ses locaux, place De-Gaulle.

Mercredi, Étienne Hernandez, président départemental des associations de donneurs de sang et Bruno Cazo, président des donneurs de sang de La Poste et d'Orange, ont remis à Bernard Daspét, de la direction d'appui et de soutien aux territoires pour la région Centre et Normandie, le diplôme et l'insigne de donneur de sang bénévole. Soit le cinquième niveau, sur une échelle de sept, pour avoir, au 12 juin, totalisé 131 dons.

C'est à la fac d'Aix-en-Provence que celui-ci a fait son premier don à 18 ans. « C'est l'acte de



RECONNAISSANCE. Bernard Daspét a reçu le diplôme des mains de Bruno Cazo.

donner qui motive. C'est un don gratuit et anonyme qui peut sauver quelqu'un », insiste le donneur.

Bruno Cazo a rappelé que La Poste se bat pour conserver la gratuité du don, notamment auprès des parlementaires. ■

Don du sang : il y a urgence

Le 24 août prochain une collecte de sang est organisée à l'Espace Robert-Genest du Cavalier (anciennement Espace Rencontre). Une journée cruciale pour les organisateurs de la Poste Orange et l'Etablissement Français du sang (EFS) qui ont fait appel à leurs donateurs habituels et qui lancent une invitation à tous ceux qui veulent bien s'associer à cette journée solidaire.

Pour l'EFS, l'été est particulièrement préoccupant, une partie des donateurs étant en vacances, il n'en reste pas moins que les besoins sont là sur une période hélas très accidentogène.

Une campagne de sensibilisation est en cours et Bernard Zerovec président de La Poste Orange et les bénévoles de son association, placardent sur les différents points de la ville et chez les commerçants cet appel vital afin de mobiliser le plus grand nombre pour cette

collecte. Pour 10 minutes de prélèvement (suivi d'un casse-croûte réconfortant), cet acte qui permet de sauver des vies est préalablement soumis à un questionnaire de santé, puis un entretien avec le médecin responsable des dons.

La collecte se déroulera de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30. Il faut venir nombreux, c'est pour la bonne cause !

Renseignements au 03.25.03.64.99 ou par mail à l'adresse suivante : bernardzerovec@orange.fr

Bernard Zerovec, président de l'association de la Haute-Marne des donateurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange, a mobilisé son équipe pour une communication forte.



Collecte de sang: huit nouveaux donateurs au Palace

L'association des donateurs de sang de La Poste-Orange organisait une collecte de sang, en partenariat avec l'Etablissement français du sang, au Palace, toute la journée de mardi. Sur l'ensemble de la journée ce sont 189 donateurs qui se sont présentés et 166 poches de sang qui ont été prélevées. A noter que la collecte a accueilli huit nouveaux donateurs sur la journée.

Venus de Nancy, trois médecins ont accueilli les donateurs le matin et quatre l'après-midi. Le matin, 82 donateurs, dont cinq nouveaux, se sont présentés et 74 poches de sang ont été collectées. Et l'après-midi, 107 donateurs se sont présentés, 92 ont été prélevés, dont trois nouveaux donateurs.

Après s'être inscrit à l'accueil et avoir reçu un petit questionnaire à remplir, chaque donneur s'est entretenu avec un médecin. Le prélèvement effectué, le donneur s'est vu offrir une petite collation.

«Aujourd'hui, sur l'ensemble de la journée, nous avons accueilli 20 donateurs de moins que d'habitude. Toutefois, nous avons enregistré huit nouveaux donateurs susceptibles de devenir des donateurs réguliers et c'est un point très positif», a précisé Bernard Zerovec, président de l'association des donateurs de sang de La Poste-Orange.

Dans l'année, l'association organise trois collectes à Saint-Dizier.

De notre correspondante Annie Carillier



La collecte s'est déroulée au Palace, mardi toute la journée.

ALPES DU SUD

Le nombre de donneurs baisse, et les réserves

La faiblesse de la



Le bassin alpin est particulièrement déficitaire en sang, et la collecte connaît une baisse inquiétante qui met en

Le problème n'est pas nouveau (« nous avons malheureusement la palme de la région la plus déficitaire en matière de collecte du sang », explique Fabrice Roux, de l'Établissement français du sang), mais il a empiré ces dernières semaines. La collecte de sang dans la zone du bassin alpin est inférieure à son utilisation par les services sanitai-

res. « Nous avons besoin de 1 000 poches par jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur », explique Fabrice Roux. « Ces derniers jours, il y a eu une baisse des collectes, alors que nous sommes déjà la région la plus déficitaire », détaille ce responsable régional. « D'habitude, d'autres régions, qui collectent davantage qu'elles n'utilisent, peuvent nous appor-

ter leur aide, mais, ces temps-ci tout le monde constate le même problème », s'alarme Fabrice Roux.

Une mobilisation d'"urgence"

Pour l'instant, les conséquences ne s'en font pas encore ressentir pour les patients, car des stocks ont été organisés, mais « il

s de la région diminuent avec elles. L'Établissement français du sang tire le signal d'alarme

collecte de sang inquiète



danger les stocks. Photo DR

faut arriver à remonter leur niveau », estime-t-il. Pour cela, une cinquantaine de points collectes organise 300 rendez-vous dans l'année. Mais cela ne suffit pas, pour l'instant, à maintenir les réserves de sang. Car, comme le rappelle Fabrice Roux, « il n'y a pas de sang artificiel par exemple. Si une personne souffre d'une hémorragie, il lui faut absolument du



L'Association des donneurs de Sang La Poste Orange est un partenaire de l'Etablissement Français du Sang. Deux fois par an, une collecte est effectuée sur le site de Saint-Gibrien. La prochaine aura lieu le mercredi 20 septembre de 12h0 à 16h00. A la différence des collectes antérieures, les prélèvements seront dorénavant réalisés dans la Salle Zen (salle derrière d'écran du hall d'entrée). Nous comptons sur votre solidarité.

sang de disponible.

Les responsables associatifs, aussi, cherchent à contrer cette tendance. À Gap, par exemple, l'ADSB s'occupe de l'information du public et de la sensibilisation à l'utilité du don du sang.

Jean-François Roux est responsable d'une association qui intervient auprès des entreprises Orange et La Poste. « Nous faisons de l'information et nous organisons des stands, et des petits-déjeuners d'information. On s'associe aux événements d'entreprise, comme la Semaine de l'engagement à Orange », détaille-t-il.

Dossier réalisé par
Cyrille CRESPI

ABONNEMENT



MARGUERITE INFO

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souhaite m'abonner pour un an au magazine Marguerite Info, soit 4 numéros pour 10 euros

Mes coordonnées

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de
Union Nationale Don du sang

- ☐ Je souhaite recevoir des informations par mail de l'Union Nationale pour le don du sang
☐ Je souhaite commander d'anciens numéros du magazine (3€ l'unité)
(précisez lesquels :

Le bulletin d'abonnement est à renvoyer à :

DON DU SANG LA POSTE - ORANGE
8 RUE BRILLAT SAVARIN
75013 PARIS

SOUTENIR L'UNION NATIONALE POUR LE DON DU SANG

■ Le saviez-vous ?

L'Union Nationale fut le premier groupement de donneurs de sang à être constitué en milieu professionnel. Créée en 1951, l'association n'a cessé d'évoluer et est aujourd'hui encore la plus importante du pays. Elle regroupe une centaine d'associations à travers toute la France jusque dans les DOM, soit près de 1350 postiers et télécommunicants bénévoles engagés au service du don de soi.

■ Le don de soi, c'est quoi ?

Certaines maladies nécessitent de recevoir une transfusion sanguine ou une greffe d'organe pour survivre. Or, aucun produit ni objet ne sont aujourd'hui capables de se substituer complètement au sang humain et aux organes vitaux. **Ces éléments sont irremplaçables et indispensables à la vie. Chacun d'entre nous peut, un jour, avoir besoin d'en bénéficier.** Faire don de soi, c'est faire un acte généreux et responsable, en se constituant donneur, mais également en prenant le temps de sensibiliser ses proches et son entourage sur l'importance du don.

■ S'engager pour sauver des vies

Si le besoin en produits humains est constant, la nécessité de transmettre cet élan solidaire aux générations futures l'est tout autant. Si vous souhaitez devenir bénévole et aider l'Union Nationale et les associations qui la composent à poursuivre leur mission de sensibilisation, contactez-nous au **01.48.42.10.09**, par mail **contact@dondusanglpo.fr** ou via notre page Facebook **Don du sang La Poste- Orange**.

Vous pouvez également participer à la création et la diffusion des outils de communication de l'association en soutenant financièrement l'Union et en renvoyant le bon de soutien ci-dessous.

BON DE SOUTIEN

***Dispositions fiscales :** à réception de votre don, un reçu fiscal vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de vos revenus nets) vous sera adressé. Si par exemple, vous donnez 10 euros, cela ne vous coûtera réellement que 3.40 euros. Un reçu fiscal sera délivré pour tout don supérieur à 8 euros.



Adresse libre réponse (ne pas affranchir)

Don du Sang La Poste – Orange

Libre réponse 24253

75642 Paris Cedex 13

Je donne

☐ 10 euros*

☐ 20euros*

☐ 50euros*

☐ autre* :

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de :
Union Nationale Don du sang

Coordonnées du donateur pour reçu fiscal

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Informatique et Libertés :

Conformément à la loi du 6/1/78, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données personnelles vous concernant, en vous adressant au siège de l'Union Nationale.



**« QUAND JE SERAI
GRAND, JE SERAI
UN SUPER
DONNEUR
COMME MES
PARENTS »**

**PAS BESOIN DE SUPER POUVOIRS
POUR SAUVER DES VIES,
VOTRE SANG SUFFIT !**

